

DÉLIBÉRATION 2021 08 – Approbation du Budget primitif 2021 - Budget principal

Séance du Comité syndical du 26 mars 2021- à distance

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le budget primitif prévoit et autorise l'ensemble des recettes et des dépenses du Syndicat Mixte Autolib' et Vélib' Métropole pour l'année 2021. Ce dernier est établi et équilibré sur la base d'un prévisionnel avec reprise des résultats antérieurs et des restes à réaliser.

En outre, conformément aux dispositions spécifiques imposées par la comptabilité publique, relatives aux provisions pour risques et litiges, il convient d'approuver dans le cadre de ce budget, la constitution de l'annuité 2021 soit 4 M€.

BUDGET PRINCIPAL (socle commun Autolib')

La fin de la DSP constatée en juin 2018 a entraîné une modification de la forme du budget. Le budget principal était auparavant constitué de flux financiers (redevances d'occupation, subventions d'équipements) qui ne faisaient que transiter par le Syndicat, ces flux n'existent plus, le budget est maintenant équilibré par une contribution des collectivités. Cette forme perdurera, temps que les procédures en lien avec la résiliation se poursuivent et que l'emprunt n'est pas totalement remboursé.

Dépenses de fonctionnement (10 692 248,07€)

- **Dépenses réelles de fonctionnement (6 040 718,50€) :**

Remboursement des intérêts de l'emprunt
132 696 € (2% des dépenses réelles)

Le Syndicat rembourse chaque année l'emprunt de 18 M€ contracté en 2011, qui a servi à densifier le maillage de stations. Les intérêts pour 2021 s'élèvent à 132 696 €, en baisse de 80 k€ par rapport à 2020 conformément au tableau d'amortissement de l'emprunt (amortissement dégressif). Le remboursement du capital en annuité fixe, de 1,8 M€ est porté en section d'investissement.

Charges de personnel
1 172 000 € (19 % des dépenses réelles)

La masse salariale globale du Syndicat (budget principal et budget annexe) représente 1 754 400 € en 2021 contre 1 802 650 € en 2020 soit une baisse de 2,68 %. Pour rappel la répartition de la masse salariale entre les deux budgets a été revue en 2020, l'inscription sur le budget général augmente alors que celle sur le budget annexe diminue. La refacturation entre les deux budgets est, elle aussi, ajustée pour tenir compte de cette nouvelle répartition.

Les charges de gestion courante du Syndicat

670 962,50 € en 2021 soit 11 % des dépenses réelles contre 750 642,50 € en 2020.

Ces charges regroupent l'ensemble des frais de fonctionnement du Syndicat, dont les honoraires (272 500 €) et les contrats de prestation de service (146 362,50 €), le loyer (159 300 €) etc...

Ces charges enregistrent une baisse conséquente de 79 680 € soit – 10,61 % par rapport à l'exercice 2020 en corrélation avec l'exécution des années passées.

Charges exceptionnelles

2 000 € (0,03 % des dépenses réelles)

Les indemnités des élus

63 060 € (1 % des dépenses réelles)

Dotations provisions

4 000 000 € (66 % des dépenses réelles)

En 2019, le syndicat avait mis en place une provision de 20 millions d'euros pour risques, dans le cadre de la résiliation de la DSP, et prévu de la constituer par étalement. Ainsi, 4 millions d'euros ont été votés au budget 2020.

A ce jour, la nécessité d'une provision est maintenue, et après expertise son montant à hauteur de 20 millions d'euros est confirmé.

Il est donc impératif de procéder à la constitution de la troisième échéance de la provision de 4 millions d'euros visant à couvrir l'indemnité de résiliation que le Syndicat aura à payer dans le futur.

○ **Dépenses d'ordre (3 366 219,26 €) :**

Les dépenses d'ordre correspondent aux amortissements des subventions versées à la Société Autolib' pour la construction des stations (50 k€/60 k€ par station), du matériel et du mobilier acquis par le Syndicat pour son fonctionnement courant (informatique, licences, meubles de bureaux).

○ **Virement à la section d'investissement (1 285 310,31€) :**

Une partie de l'excédent potentiel de fonctionnement fait l'objet d'un virement à la section d'investissement pour l'équilibre de cette section.

**Recettes de fonctionnement
(10 692 248,07€)**

○ **Recettes réelles de fonctionnement (7 378 452 €) :**

Contribution des Villes adhérentes

5 826 220 € (79 % des recettes réelles)

Pour mémoire, la contribution obligatoire des collectivités au fonctionnement du Syndicat pour le socle commun Autolib' telle que prévue à l'article 14 des statuts du Syndicat était fixée au

BP 2020 à 5 900 € (2 300 € pour le fonctionnement du Syndicat et 3 600€ permettant la couverture des provisions).

Pour le BP 2021 il est proposé de passer ces contributions à 5 230 € décomposé comme suit :

- 1 630€ permettant de couvrir les dépenses de fonctionnement du Syndicat.
- 3 600€ permettant la couverture des provisions

Perception auprès des collectivités des annuités d'emprunt
426 922 € (6 % des recettes réelles).

Le Syndicat a contracté un emprunt en 2011 permettant ainsi à plusieurs Collectivités d'opter pour l'étalement du financement de leurs stations.

Elles procèdent donc annuellement au remboursement de ces annuités d'emprunt, qui sont en diminution d'année en année conformément au tableau d'amortissement de l'emprunt (amortissement dégressif).

Mise à disposition de personnel facturé au budget annexe de la Régie Velib' et dépenses réalisées par le Budget Autolib' pour le compte du Budget annexe de la régie Velib' (refacturation)

1 100 000 € (15 % des recettes réelles)

Le personnel mutualisé, affecté principalement aux tâches administratives, financières juridiques et comptables, le loyer et les autres frais généraux font l'objet d'une refacturation au Budget annexe.

Produits divers

25 310 € (0,34 % des recettes réelles)

- **Recettes d'ordre (2 843 910,44 €)**
- **Résultat reporté de fonctionnement (469 885,63 €)**

Elles correspondent au transfert au compte de résultat des subventions perçues auprès des collectivités pour la construction des stations (50 k€/60 k€ par station).

Dépenses d'investissement
(5 917 425,65 €)

- **Dépenses réelles d'investissement (1 809 000 €) :**

Les inscriptions budgétaires en dépenses d'investissement intègrent :

- Le remboursement du capital de l'emprunt d'un montant de : 1 800 000 € soit 99,50% des dépenses réelles.
- Les acquisitions de nouveaux matériels et mobiliers, logiciels, cautions et d'éventuels travaux : 9 000 € soit 0,50% des dépenses réelles.

- **Solde d'exécution reporté (1 264 515,21 €)**

- **Dépenses d'ordre (2 843 910,44 €) :**

Ces dépenses d'ordre sont le pendant des recettes d'ordre de fonctionnement, et correspondent aux amortissements des subventions perçues auprès des collectivités pour la construction des stations (50 k€/60 k€ par station).

Recettes d'investissement (5 917 425,65 €)

- **Excédent de fonctionnement capitalisé (1 264 515 ,21 €)**
- **Recettes réelles d'investissement (1 380, 87 €) :**

Les recettes réelles d'investissement sont les recettes de FCTVA.

- **Recettes d'ordre (3 366 219,26 €) :**

Ces recettes d'ordre sont le pendant des dépenses d'ordre de fonctionnement, et correspondent aux amortissements des subventions versées à la Société Autolib' pour la construction des stations (50 k€/60 k€ par station), et des amortissements en matériel et mobilier acquis par le syndicat mixte pour son fonctionnement courant (informatique, licences, meubles de bureaux).

Virement depuis la section de fonctionnement (1 285 310,31 €)

Bilan

La section de fonctionnement est en équilibre.
La section d'investissement est en équilibre.

Le Président

**DÉLIBÉRATION 2021 08 –
Approbation du Budget primitif 2021 - Budget principal**

Séance du Comité syndical du 26 mars 2021- à distance

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'arrêté du 9 juillet 2009 du Préfet de la Région d'Ile-de-France, autorisant la création du Syndicat,
Vu l'instruction budgétaire M14,
Vu les statuts du Syndicat Mixte Autolib' et Velib' Métropole,
Vu la délibération 2010 08 du 25 février 2010 relative aux amortissements des immobilisations,
Vu la délibération 2012 26 du 13 septembre 2012 relative à l'amortissement des subventions,
Vu la délibération 2016 30 du 19 octobre 2016 relative à l'amortissement des subventions,
Vu la délibération 2021 03 du 18 février 2021 relative au Débat d'orientations Budgétaires,

Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

Article 1^{er} : APPROUVE le budget primitif du budget principal du Syndicat pour le socle commun Autolib' pour l'exercice 2021 arrêté comme suit :

Fonctionnement

- Dépenses : 10 692 248,07 euros
- Recettes : 10 692 248,07 euros

Investissement

- Dépenses : 5 917 425,65 euros
- Recettes : 5 917 425,65 euros

Les dépenses et les recettes sont réparties conformément aux états annexés et présentés par chapitre.

Article 2 : DÉCIDE que le Président est autorisé à procéder, à l'intérieur d'un même chapitre, aux virements de crédits rendus nécessaires par l'insuffisance de certaines dotations constatées au cours de l'exécution du budget.

Article 3 : DÉCIDE que les frais engagés à titre transitoire par le budget Principal en 2021 relatifs aux frais de personnel du budget annexe feront l'objet d'un remboursement.

Article 4 : APPROUVE la constitution de l'annuité 2021 relative à la provision pour risques et litiges d'un montant de **4 M€** conforme à l'instruction budgétaire sur la nature 6815.

Le Président,
Signé par Sylvain Raïfaud
Le 29/03/2021

 Signed with
Sylvain Raïfaud

M

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**SYNDICAT MIXTE AUTOLIB' ET VÉLIB' METROPOLE - AUTOLIB' ET
VELIB' METROPOLE (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20002162400057

POSTE COMPTABLE : DRFIP IDF PARIS

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	25
A4 - Etat des provisions	26
A5 - Etalement des provisions	27
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	29
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	30
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	32
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	33

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 12345	AUTOLIB' ET VELIB' METROPOLE BUDGET PRINCIPAL	BP 2021
---------------------	--	------------

I – INFORMATIONS GENERALES INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	I A
--	--------

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) budgétaires 3.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	10 692 248,07	10 222 362,44
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 469 885,63
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	10 692 248,07	10 692 248,07

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	4 652 910,44	5 917 425,65
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif) 1 264 515,21	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	5 917 425,65	5 917 425,65
		TOTAL	
	TOTAL DU BUDGET (3)	16 609 673,72	16 609 673,72

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES					II A2
---	--	--	--	--	----------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	750 645,00	0,00	670 962,50	670 962,50	670 962,50
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 223 650,00	0,00	1 172 000,00	1 172 000,00	1 172 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	44 010,00	0,00	63 060,00	63 060,00	63 060,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 018 305,00	0,00	1 906 022,50	1 906 022,50	1 906 022,50
66	Charges financières	213 010,00	0,00	132 696,00	132 696,00	132 696,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	4 000 000,00		4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 236 315,00	0,00	6 040 718,50	6 040 718,50	6 040 718,50
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 275 251,14		1 285 310,31	1 285 310,31	1 285 310,31
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	3 378 879,31		3 366 219,26	3 366 219,26	3 366 219,26
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		4 654 130,45		4 651 529,57	4 651 529,57	4 651 529,57
TOTAL		10 890 445,45	0,00	10 692 248,07	10 692 248,07	10 692 248,07
+						
						D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)
=						
						TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES
						10 692 248,07

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	10 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 004 000,00	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	7 032 225,00	0,00	6 253 142,00	6 253 142,00	6 253 142,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
Total des recettes de gestion courante		8 046 235,00	0,00	7 378 152,00	7 378 152,00	7 378 152,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	300,00	0,00	300,00	300,00	300,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 046 535,00	0,00	7 378 452,00	7 378 452,00	7 378 452,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	2 843 910,45		2 843 910,44	2 843 910,44	2 843 910,44
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 843 910,45		2 843 910,44	2 843 910,44	2 843 910,44
TOTAL		10 890 445,45	0,00	10 222 362,44	10 222 362,44	10 222 362,44
+						
						R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)
						469 885,63
						=
						TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES
						10 692 248,07

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 807 619,13	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	--------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041 ; DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES					II A3
--	--	--	--	--	----------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	13 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 800 000,00	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 800 000,00	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 813 000,00	0,00	1 809 000,00	1 809 000,00	1 809 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 843 910,45		2 843 910,44	2 843 910,44	2 843 910,44
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 843 910,45		2 843 910,44	2 843 910,44	2 843 910,44
	TOTAL	4 656 910,45	0,00	4 652 910,44	4 652 910,44	4 652 910,44

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	1 264 515,21
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 917 425,65

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	2 780,00	0,00	1 380,87	1 380,87	1 380,87
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	1 264 515,21	1 264 515,21	1 264 515,21
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	2 780,00	0,00	1 265 896,08	1 265 896,08	1 265 896,08
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 780,00	0,00	1 265 896,08	1 265 896,08	1 265 896,08
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 275 251,14		1 285 310,31	1 285 310,31	1 285 310,31
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 378 879,31		3 366 219,26	3 366 219,26	3 366 219,26
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 654 130,45		4 651 529,57	4 651 529,57	4 651 529,57

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	4 656 910,45	0,00	5 917 425,65	5 917 425,65	5 917 425,65
					+	
					R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
					=	
					TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 917 425,65

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 807 619,13
--	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043$.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération $DF 023 + DF 042 - RF 042$ ou solde de l'opération $RI 021 + RI 040 - DI 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	670 962,50		670 962,50
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 172 000,00		1 172 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	63 060,00		63 060,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	132 696,00	0,00	132 696,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	4 000 000,00	3 366 219,26	7 366 219,26
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 285 310,31	1 285 310,31
Dépenses de fonctionnement – Total		6 040 718,50	4 651 529,57	10 692 248,07

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 692 248,07
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 843 910,44	2 843 910,44
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 800 000,00	0,00	1 800 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	1 000,00	0,00	1 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	8 000,00	0,00	8 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 809 000,00	2 843 910,44	4 652 910,44

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	1 264 515,21
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 917 425,65
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	25 000,00		25 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 100 000,00		1 100 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	6 253 142,00		6 253 142,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	0,00	10,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	300,00	2 843 910,44	2 844 210,44
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		7 378 452,00	2 843 910,44	10 222 362,44

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	469 885,63
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 692 248,07
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 380,87	0,00	1 380,87
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		3 366 219,26	3 366 219,26
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		1 285 310,31	1 285 310,31
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 380,87	4 651 529,57	4 652 910,44

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 264 515,21
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 917 425,65
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				III A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	750 645,00	670 962,50	670 962,50
60612	Energie - Electricité	1 500,00	1 500,00	1 500,00
60623	Alimentation	200,00	200,00	200,00
60632	Fournitures de petit équipement	500,00	500,00	500,00
60636	Vêtements de travail	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6064	Fournitures administratives	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	1 000,00	1 000,00
611	Contrats de prestations de services	122 545,00	146 362,50	146 362,50
6132	Locations immobilières	135 300,00	159 300,00	159 300,00
614	Charges locatives et de copropriété	25 000,00	15 000,00	15 000,00
6156	Maintenance	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6161	Multirisques	900,00	900,00	900,00
6168	Autres primes d'assurance	4 400,00	4 400,00	4 400,00
6182	Documentation générale et technique	12 500,00	12 500,00	12 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6188	Autres frais divers	500,00	500,00	500,00
6226	Honoraires	370 000,00	272 500,00	272 500,00
6228	Divers	20 000,00	3 000,00	3 000,00
6231	Annonces et insertions	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6236	Catalogues et imprimés	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6241	Transports de biens	100,00	100,00	100,00
6251	Voyages et déplacements	600,00	600,00	600,00
6256	Missions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6257	Réceptions	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	3 800,00	3 800,00	3 800,00
6262	Frais de télécommunications	10 000,00	7 000,00	7 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 800,00	3 800,00	3 800,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	6 000,00	6 000,00	6 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6288	Autres services extérieurs	500,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 223 650,00	1 172 000,00	1 172 000,00
6218	Autre personnel extérieur	60 000,00	60 000,00	60 000,00
6331	Versement mobilité	15 000,00	18 950,00	18 950,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	10 400,00	7 000,00	7 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	300 000,00	372 000,00	372 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	18 000,00	18 000,00	18 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	180 000,00	200 000,00	200 000,00
64131	Rémunérations non tit.	160 000,00	100 000,00	100 000,00
64138	Autres indemnités non tit.	120 000,00	62 000,00	62 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	130 000,00	100 000,00	100 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	130 000,00	130 000,00	130 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	16 000,00	16 000,00	16 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	3 500,00	5 100,00	5 100,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6474	Versement aux autres œuvres sociales	3 000,00	4 400,00	4 400,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	200,00	200,00
6478	Autres charges sociales diverses	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6488	Autres charges	56 050,00	56 850,00	56 850,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	44 010,00	63 060,00	63 060,00
6531	Indemnités	42 000,00	57 850,00	57 850,00
6533	Cotisations de retraite	2 000,00	5 200,00	5 200,00
65888	Autres	10,00	10,00	10,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		2 018 305,00	1 906 022,50	1 906 022,50
66	Charges financières (b)	213 010,00	132 696,00	132 696,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	213 010,00	132 696,00	132 696,00
67	Charges exceptionnelles (c)	5 000,00	2 000,00	2 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	5 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		6 236 315,00	6 040 718,50	6 040 718,50

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	1 275 251,14	1 285 310,31	1 285 310,31
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)</i>	3 378 879,31	3 366 219,26	3 366 219,26
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	3 378 879,31	3 366 219,26	3 366 219,26
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 654 130,45	4 651 529,57	4 651 529,57
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (10)</i>	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	4 654 130,45	4 651 529,57	4 651 529,57
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	10 890 445,45	10 692 248,07	10 692 248,07
				+
			RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
				+
			D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (11)	0,00
				=
			TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 692 248,07

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandattement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				III A2
---	--	--	--	-----------

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	10 000,00	25 000,00	25 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	4 000,00	15 000,00	15 000,00
6479	Remboursement sur autres charges sociales	6 000,00	10 000,00	10 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 004 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	1 004 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	7 032 225,00	6 253 142,00	6 253 142,00
74748	Participat° Autres communes	7 017 225,00	6 253 142,00	6 253 142,00
7478	Participat° Autres organismes	15 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	10,00	10,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	10,00	10,00	10,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		8 046 235,00	7 378 152,00	7 378 152,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	300,00	300,00	300,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	300,00	300,00	300,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		8 046 535,00	7 378 452,00	7 378 452,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	2 843 910,45	2 843 910,44	2 843 910,44
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	2 843 910,45	2 843 910,44	2 843 910,44
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 843 910,45	2 843 910,44	2 843 910,44
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 890 445,45	10 222 362,44	10 222 362,44
+				
RESTES A REALISER N-1 (10)				0,00
+				
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)				469 885,63
=				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				10 692 248,07

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				III B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	6 000,00	1 000,00	1 000,00
2051	Concessions, droits similaires	6 000,00	1 000,00	1 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	7 000,00	8 000,00	8 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	7 000,00	7 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 000,00	1 000,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		13 000,00	9 000,00	9 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 800 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
1641	Emprunts en euros	1 800 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 800 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 813 000,00	1 809 000,00	1 809 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	2 843 910,45	2 843 910,44	2 843 910,44
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	2 843 910,45	2 843 910,44	2 843 910,44
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	266 666,67	266 666,67	266 666,67
139141	Sub. transf cpte résult. Communes du GFP	128 748,08	128 748,07	128 748,07
139148	Sub. transf cpte résult. Autres communes	2 441 162,37	2 441 162,37	2 441 162,37
13916	Sub. transf cpte résult. Autres EPL	3 333,33	3 333,33	3 333,33
13918	Autres subventions d'équipement	4 000,00	4 000,00	4 000,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 843 910,45	2 843 910,44	2 843 910,44
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 656 910,45	4 652 910,44	4 652 910,44
+				
RESTES A REALISER N-1 (11)				0,00
+				
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (11)				1 264 515,21
=				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				5 917 425,65

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				III B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 780,00	1 265 896,08	1 265 896,08
10222	FCTVA	2 780,00	1 380,87	1 380,87
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	1 264 515,21	1 264 515,21
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	2 780,00	1 265 896,08	1 265 896,08
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	2 780,00	1 265 896,08	1 265 896,08
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 275 251,14	1 285 310,31	1 285 310,31
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	3 378 879,31	3 366 219,26	3 366 219,26
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	3 354 010,26	3 354 010,26	3 354 010,26
28051	Concessions et droits similaires	5 996,84	144,00	144,00
28181	Installations générales, aménagts divers	6 624,47	5 222,56	5 222,56
28183	Matériel de bureau et informatique	7 989,43	5 303,00	5 303,00
28184	Mobilier	772,15	242,60	242,60
28188	Autres immo. corporelles	3 486,16	1 296,84	1 296,84
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	4 654 130,45	4 651 529,57	4 651 529,57
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	4 654 130,45	4 651 529,57	4 651 529,57
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	4 656 910,45	5 917 425,65	5 917 425,65
		+		
	RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00		
			+	
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	0,00		
			=	
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 917 425,65		

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES													IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE													A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													IV	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N		
								Niveau de taux (5)	Taux actuarial						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00										
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					18 000 000,00										
1641 Emprunts en euros (total)					18 000 000,00										
	société générale	31/05/2012	28/08/2012	28/08/2013	18 000 000,00	F		4,365	4,365		A	C	O	A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00										
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total)					0,00										

AUTOLIB' ET VELIB' METROPOLE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuairel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					18 000 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES											IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE											A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		14 400 000,00		3 600 000,00					1 800 000,00	132 696,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		14 400 000,00		3 600 000,00					1 800 000,00	132 696,00	0,00	0,00
	O	14 400 000,00	A-1	3 600 000,00	2,00	F	4,365	0,000	1 800 000,00	132 696,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		14 400 000,00		3 600 000,00					1 800 000,00	132 696,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

AUTOLIB' ET VELIB' METROPOLE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500,00 €	2016-10-19

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	LOGICIEL	5	25/02/2010
L	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	5	25/02/2010
L	AGENCEMENT	10	25/02/2010
L	MOBILIER	10	25/02/2010
L	BIENS DE FAIBLE VALEUR JUSQU'A 500 EUROS	1	25/02/2010
L	SUBVENTION EQUIPEMENT	30	19/10/2016
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5	12/12/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	4 000 000,00		8 000 000,00	12 000 000,00	0,00	12 000 000,00
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES CONTENTIEUX AUTOLIB	4 000 000,00	15/03/2019	8 000 000,00	12 000 000,00	0,00	12 000 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	4 000 000,00		8 000 000,00	12 000 000,00	0,00	12 000 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Provision pour Risques et Charges relative au contentieux Autolib suite à la résiliation de la DSP	Provision pour Risques et Charges relative au contentieux Autolib suite à la résiliation de la DSP	20 000 000,00	5	8 000 000,00	4 000 000,00	8 000 000,00

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B	4 643 910,44	I
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	1 800 000,00	1 800 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 800 000,00	1 800 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	2 843 910,44	2 843 910,44
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	2 843 910,44	2 843 910,44
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	4 643 910,44	0,00	1 264 515,21	5 908 425,65

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES			A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	4 652 910,44	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	1 380,87	1 380,87
10222	FCTVA	1 380,87	1 380,87
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	4 651 529,57	4 651 529,57
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
280421	<i>Privé : Bien mobilier, matériel</i>	3 354 010,26	3 354 010,26
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	144,00	144,00
28181	<i>Installations générales, aménag't divers</i>	5 222,56	5 222,56
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	5 303,00	5 303,00
28184	<i>Mobilier</i>	242,60	242,60
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	1 296,84	1 296,84
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	1 285 310,31	1 285 310,31

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 652 910,44	0,00	0,00	1 264 515,21	5 917 425,65

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV – II (6)

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES				IV		
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N				C1		

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		10,00	0,00	10,00	6,00	2,00	8,00
ADJOINT ADLADMINISTRATIF PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE	A	4,00	0,00	4,00	2,00	1,00	3,00
ATTACHE HORS CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
REDACTEUR	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
INGENIEUR EN CHEF	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
INGENIEUR RINCIPAL	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		16,00	0,00	16,00	12,00	2,00	14,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES					IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N					C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATTACHE	A	ADM	718	0,00	3-3-2°	CDI
ATTACHE HORS CLASSE	A	ADM	1027	0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence du cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaires de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	Régie VELIB	10/03/2017	2017-23 - 10/03/2017	20002162400040	Exploitation du service public VELIB	Oui

IV – ANNEXE			IV
ARRETE ET SIGNATURES			D2

Alfortville Luc CARVOUNAS	Antony Perrine PRECETTI	Arcueil Christian METAIRIE Suppléant : Jacques GRILL <i>Jacques Grill</i> Signé par Jacques Grill	Argenteuil Jean-François PLOTEAU  Signé par Jean-François Ploateau	Asnières-sur-Seine Frédéric SITBON <i>Frédéric Sitbon</i> Signé par Frédéric Sitbon
Aubervilliers Zakia BOUZIDI	Aulnay-sous-Bois Mathieu TELLIER	Bagnol et certifié par yousign ✓ Bruno TUDER <i>Bruno Tuder</i> Signé par Bruno Tuder	Bagnol et certifié par yousign ✓ Tony DI MARTINO	Bezons Michèle VASIC <i>Michèle VASIC</i> Signé et certifié par yousign ✓
Bièvres Anne PELLETIER-LE BARBIER	Bobigny Sonia AIROUCHÉ	Bagnol et certifié par yousign ✓ Bois-Colombes Stephanka TOUSSAINT <i>Sonia Airouche</i> Signé par Sonia Airouche	Bondy Laurent COTTE Suppléant : Théo Alexandre FONSECA  Signé par Théo Alexandre Fonseca	Bougival Vincent MEZURE <i>Vincent Mezure</i> Signé par Vincent Mezure
Bourg-la-Reine Cédric NICOLAS	Bry-sur-Marne Pierre LECLERC	Bagnol et certifié par yousign ✓ Cachan Samuel BESNARD  Signé par Samuel Besnard	Bagnol et certifié par yousign ✓ Chamigny-sur-Marne Yann VIGUIE <i>Yann Viguie</i> Signé par Yann Viguie	Charenton-le-Pont Marie-Hélène MAGNE <i>Marie-Hélène Magne</i> Signé par Marie-Hélène Magne
Châtenay-Malabry Marc FEUGERE	Chatillon Andy KANGOUD	Bagnol et certifié par yousign ✓ Choisy-le-Roi Kristian BOLLE-DALLIAH <i>Andy Kangoud</i> Signé par Andy Kangoud	Bagnol et certifié par yousign ✓ Clamart Serge KEHYAYAN <i>Serge Kehyayan</i> Signé par Serge Kehyayan	Clichy Patrice PINARD Suppléant : Adrien DEDON <i>Adrien Dedon</i> Signé par Adrien Dedon
Colombes Leopold MICHALLET	Créteil Hervé de COMPIÈGNE	Créteil Sylvie SIMON-DECK <i>Sylvie Simon-Deck</i> Signé par Sylvie Simon-Deck	Dranéy Jean-Luc MILLARD <i>Dugny</i> Signé et certifié par yousign ✓ Quentin GESELL	Garches Thierry MARI
Enghien-les-Bains Sophie MERCHANT	Epinay-sur-Seine Marius TCHENDJOU	Fontenay-aux-Roses Mohamed HOUCINI <i>Mohamed Houcini</i> Signé par Mohamed Houcini	Fontenay-sous-Bois Marc BRUNET	

✓ Signé et certifié par [yousign](#) ✓

✓ Signé et certifié par [yousign](#) ✓

AUTOLIB' ET VELIB' MÉTROPOLE – BUDGET PRINCIPAL – BP - 2021

Gennévilliers Christophe BERNIER	Gentilly Nadine HERRATI Suppléant : Françoise CARTEAU	Grand Paris Grand Est Patricia VAVASSORI	Grand Paris Grand Est Antoine PIROLI	Grand Paris Grand Est Mickaël RIGAULT Donne pouvoir à Patricia VAVASSORI
<i>Christophe Bernier</i>	<i>Françoise Carteau</i>	<i>Patricia Vavassori</i>	<i>Antoine Pirolli</i>	<i>Patricia Vavassori</i>
Signé par Christophe Bernier	Signé par Françoise Carteau	Signé par Patricia Vavassori	Signé par Antoine Pirolli	Signé par Patricia Vavassori
✓ Signé et certifié par yousign 1/1 Grand Paris Grand Est Henri CARRATALA	✓ Signé et certifié par yousign 1/1 Grand Paris Grand Est Michel NUGUES	✓ Signé et certifié par yousign 1/1 Grand Paris Grand Est Alain SCHUMACHER	✓ Signé et certifié par yousign 1/1 Grand Paris Grand Est Olivier KLEIN	✓ Signé et certifié par yousign 1/1 Grand Paris Seine Ouest David DAOULAS Arrivée à 10h58
<i>Henri Carratala</i>		<i>Alain Schumacher</i>		
Signé par Henri Carratala		Signé par Alain Schumacher		
✓ Signé et certifié par yousign 1/1 Grand Paris Seine Ouest Pascale FLAMANT	Grand Paris Seine Ouest Thierry SIOUFFI	✓ Signé et certifié par yousign 1/1 Grand Paris Seine Ouest Florence de PAMELONNE	Grand Paris Seine Ouest Bertrand-Pierre GALEY	Grand Paris Seine Ouest Pierre DUBARRY de la SALLE
<i>Pascale Flamant</i>		<i>Florence de Pampelonne</i>	<i>Bertrand-Pierre Galey</i>	
Signé par Pascale Flamant		Signé par Florence de Pampelonne	Signé par Bertrand-Pierre Galey	
✓ Signé et certifié par yousign 1/1		✓ Signé et certifié par yousign 1/1	✓ Signé et certifié par yousign 1/1	✓ Signé et certifié par yousign 1/1
Grand Paris Seine Ouest Alain MATHIOUDAKIS	Grand Paris Seine Ouest Bernard ROCHE	Grand Paris Sud Est Avenir Laurent CATHALA	Hauts-de-Seine (Dépt) Isabelle DEBRÉ	Ile-de-France Yann WEHRLING
<i>Alain Mathioudakis</i>	<i>Bernard Roche</i>			
Signé par Alain Mathioudakis	Signé par Bernard Roche			
✓ Signé et certifié par yousign 1/1				
IVry-Sur-Seine Clément PECQUEUX	Joinville-le-Pont Laura MANACH	Juvisy-sur-Orge Jacques GODRON	La Garenne-Colombes Geneviève GAILLABAUD	Le Blanc-Mesnil Gabriel GALIOTTO
<i>Clément Pecqueux</i>			<i>Geneviève Gaillabaud</i>	
Signé par Clément Pecqueux			Signé par Geneviève Gaillabaud	
✓ Signé et certifié par yousign 1/1			✓ Signé et certifié par yousign 1/1	
Le Bourget Ingrid ADELAÏDE- BEAUBRUN	Le Chesnay-Rocquencourt Marie-Laure MAJOU	Le Kremlin-Bicêtre Frédéric RAYMOND Suppléant : Sidi Chiakh	Le Plessis-Robinson Benoît BLOT	Le Plessis-Trévise Marc FROT
		<i>Sidi Chiakh</i>		
		Signé par Sidi Chiakh		
		✓ Signé et certifié par yousign 1/1		
Le Pré-Saint-Gervais Laurent BARON	Les Lilas Christophe PAQUIS	Levallois-Perret Sophie DESCHIENS	Maisons-Alfort Marie-France PARRAIN	Malakoff Farid HEMIDI
	<i>Christophe Paquis</i>	<i>Sophie Deschiens</i>	<i>Marie-France Parrain</i>	<i>Farid Hemidi</i>
	Signé par Christophe Paquis	Signé par Sophie Deschiens	Signé par Marie-France Parrain	Signé par Farid Hemidi
✓ Signé et certifié par yousign 1/1		✓ Signé et certifié par yousign 1/1	✓ Signé et certifié par yousign 1/1	✓ Signé et certifié par yousign 1/1
Métropole du Grand Paris Patrick OLLIER Suppléant : Jean-Pierre Barnaud	Métropole du Grand Paris Christophe NAJDOVSKI	Montreuil Olivier STERN	Montrouge Paul-André MOULY	Nanterre Alexandrine MOUNIER Donne pouvoir à Sylvain RAIFAUD
<i>Jean-Pierre Barnaud</i>		<i>O Stern.</i>		<i>Sylvain Raifaud</i>
		Signé par Olivier Stern		
		✓ Signé et certifié par yousign 1/1		
Signé par Jean-Pierre Barnaud				Signé par Sylvain Raifaud

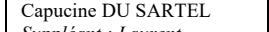
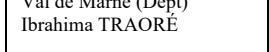
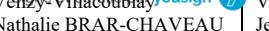
Signé par Jean-Pierre Barnaud

✓ Signé et certifié par **yousign** 

Signé par Sylvain Raifaud

✓ Signé et certifié par **yousign**

AUTOLIB' ET VELIB' MÉTROPOLE – BUDGET PRINCIPAL – BP - 2021

Neuilly-sur-Seine Eric SCHINDLER	Nogent-sur-Marne Antoine GOUGEON	Noisy-le-Sec Florent LACAILLE- ALBIGES	Pantin Pieric AMELLA <i>Donne pouvoir à Olivier STERN</i> 	Paris François VAUGLIN
 Signé par Eric Schindler 	 Signé par Antoine Gougeon 	 Signé par Florent Lacaille-Albiges 	 Signé par Olivier Stern 	 Signé par François Vauglin 
 Signé par Sylvain Raifaud 	 Signé par Jean-Marie Ballet 	 Signé par Julie Lefebvre 	 Signé par Frédéric Sgard 	 Signé par Patrick Leroy 
 Saclay Claude MAJEUX 	 Saint-Cloud Capucine DU SARTEL <i>Suppléant : Laurent MONJOLE</i> 	 Saint-Denis Christophe PIERCY 	 Saint-Gratien Julien BACHARD 	 Saint-Mandé Tiffany CULANG 
Saint-Maur-des-Fossés Philippe CIPRIANO	 Saint-Maurice Michel BUDAKCI 	 Saint-Ouen Sabrina DECANTON 	 Sceaux Patrice PATTEE 	Sucy-en-Brie Marie-Carole CIUNTU
Suresnes Amirouche LAIDI	 Val de Marne (Dépt) Ibrahima TRAORE 	 Vaucresson Nicolas MOREAU 	 Vélizy-Villacoublay Nathalie BRAR-CHAVEAU 	 Verrières-le-Buisson Jean-Paul MORDEFROID 
Versailles Emmanuel LION	 Villejuif Thierry DUBOC 	 Villeneuve-la-Garenne Emmanuelle RASSABY 	 Vincennes Robin LOUVIGNÉ 	 Vitry-sur-Seine Abdallah BENBETKA 
Yerres Jean-Claude LE ROUX				